

La Scierie des Carrières de Maffle, bâtir l'avenir en silence

CONSTITUÉE EN 2002, LA SCIERIE DES CARRIÈRES DE MAFFLE SPRL (SCM) EST UNE JEUNE ENTREPRISE WALLONNE DYNAMIQUE SPÉCIALISÉE DANS LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE PIERRE BLEUE DE BELGIQUE. CETTE PIERRE BLEUE DE SOIGNIES, VÉRITABLE «OR BLEU» DE LA RÉGION, EST UNE MATIÈRE CALCAIRE QUI SÉDUIT LES BELGES MAIS AUSSI LES FRANÇAIS ET SURTOUT LES HOLLANDAIS DEPUIS DES SIÈCLES ET QUI CONTINUE À LES ÉBLOUIR PAR SES FINITIONS ET APPLICATIONS MULTIPLES POUR LEURS PROJETS DE CONSTRUCTION. POUR ASSOUMIR NOTRE CURIOSITÉ, NOUS SOMMES ALLÉS À LA DÉCOUVERTE DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRÉE PAR LA DERNIÈRE SCIERIE DE PIERRE DANS LE VILLAGE DE MAFFLE DE L'ENTITÉ D'ATH (HAINAUT OCCIDENTAL).



LEADER SUR LE MARCHÉ

La SCM possède la particularité unique de se situer véritablement à la source de la transformation de pierre bleue de Soignies. En tant que producteur, elle sélectionne la matière première en direct chez les extracteurs c'est-à-dire qu'elle achète des blocs, des tranches et des dallages aux deux plus grandes exploitations d'extraction du bassin hennuyer à savoir les Carrières du Hainaut et les Carrières de la Pierre Bleue Belge. Cette proximité avec ses deux uniques fournisseurs présente un véritable avantage compétitif en termes de flexibilité de sélection de matière, de délais et de frais d'acheminement et en fait le premier tailleur de pierre de Wallonie. Une fois arrivés à Maffle, les blocs sont débités de manière automatisée en tranches de différentes épaisseurs et particulièrement en tranches coupées en délit, c'est-à-dire perpendiculairement au lit de la carrière. La SCM parle de sur-sarts qui sont ensuite sciés en bandes de 5 cm appelées «bâtons». Viennent ensuite les différents usinages mécaniques et manuels avant que les pierres façonnées ne quittent la scierie pour différents usages dans la construction.

À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS

Les clients de la SCM sont principalement des professionnels du secteur de la construction tels que des carreleurs, entrepreneurs, cuisinistes, piscinistes, marchands de matériaux, distributeurs. Ses produits

sont nombreux. On y retrouve d'une part les produits proposés dans des dimensions standard telles que des dallages, pavés, seuils de portes avec ou sans ravalement, tablettes de fenêtres, moellons clivés appelés «Brick Ath» mais aussi beaucoup de produits exécutés sur base de dimensions spécifiques et réalisés sur mesure tels que des plans de travail de cuisine, salles de bains, revêtements de façades, tables, boîtes aux lettres, ... Elle innove aussi en proposant des finitions comme «Vieux Maffle» et «Château d'Ath» qui sont des dallages vieillis en bandes mais aussi en grands formats tels que le 80 x 80 cm ou même le 100 x 100 cm.

La SCM se distingue en produisant des éléments encore peu présents sur le marché comme le seuil ravalé avec le chant vu de 5 cm d'épaisseur c'est-à-dire un seuil avec un talon et une légère pente pour l'écoulement de l'eau. Un autre produit très prisé par les professionnels sont les «pierres six faces sciées». Le travail préliminaire de la pierre étant déjà été effectué, il permet aux professionnels de gagner du temps et de se concentrer sur la finition demandée par leurs clients. En plus de la pierre bleue de Soignies, représentant près de 95% de la matière travaillée, la SCM travaille aussi des pierres de France, des marbres et des granits.

INVESTISSEMENTS

L'activité de taille de pierre que cette jeune entreprise exerce depuis près de 8 ans est par contre nettement plus ancienne. Elle



est existante depuis 123 ans sur le site de production de Maffle à côté des anciennes carrières d'extraction de Maffle mais aujourd'hui située en zone d'habitat. C'est à la suite de l'arrêt des activités par l'exploitant précédent que les gérants de la Crombé SA, marbrerie bruxelloise, ont rachetés les actifs en octobre 2001. A sa tête, Yves Crombé, Administrateur Délégué des deux sociétés a ainsi assuré par cette reprise la pérennité de ce métier ancestral et a préservé les emplois des 5 travailleurs de l'époque.

Cependant, ce n'est pas sans risques que les gérants de la Crombé SA décident de reprendre les activités. Le site de production exigea de nombreuses transformations. C'est ainsi que rapidement ils se trouvèrent confrontés à investir dans des machines plus performantes afin d'améliorer la productivité mais aussi et surtout en termes d'aménagement afin de respecter les normes environnementales et d'assurer un meilleur espace de travail aux ouvriers.

Depuis sa création, la SCM a entrepris de nombreux investissements afin de rendre le site plus fonctionnel et productif. Elle a fait revêtir partiellement les sols de béton, elle a automatisé toutes les machines existantes et a implanté de nouvelles machines numériques et des moyens de levage. Poussée par la DPE (Division de la Police de l'Environnement), elle a mis tout en œuvre pour rendre le site conforme aux normes environnementales.

STATION D'ÉPURATION

Comme premier investissement, on peut citer l'achat d'une station d'épuration, une mesure environnementale obligatoire dont il n'avait pourtant jamais été question lors des négociations de reprise, selon Yves Crombé. "Vu notre emplacement

particulier, nous sommes tenus de respecter toutes sortes de directives environnementales qui ne facilitent assurément pas le développement de l'entreprise, même si nos activités étaient déjà auparavant inoffensives pour l'environnement. Dans le cadre de l'optimisation de notre gestion des eaux, nous avons donc fait installer un filtre à pression qui recycle toute l'eau de sciage. Ce filtre permet de conserver l'eau en circuit fermé et de récupérer le calcaire sous forme de boues pouvant être utilisées comme amendement de sol en agriculture. L'installation d'une station d'épuration constituait le premier gros effort financier que nous n'avions pas prévu."

IMBROGLIO JURIDIQUE

La mise en conformité n'est pas un projet aisé à réaliser. Il nécessite du temps, beaucoup d'énergie de la part des ses employés et surtout des capitaux. Impossible d'assurer des travaux d'ordre environnemental sans veiller au quotidien à la rentabilité de l'entreprise et à la recherche de fonds. C'est ainsi, qu'en pleine mutation physique, des accusations causées par ses nuisances sonores dues à un dépassement des 55dB(A) en zone d'habitat ont poussé l'entreprise à se remettre en question et à accélérer ses travaux afin de poursuivre l'insonorisation des machines et du bâtiment. Comme le mentionne Yves Crombé: "Le problème, c'est que la Scierie des Carrières de Maffle est établie dans une zone d'habitat où les normes en matière de bruit sont naturellement beaucoup plus strictes que dans un zoning industriel. La scierie doit par conséquent respecter la norme de bruit maximum autorisé de 55 décibels, soit moins que le bruit d'une petite tondeuse ou un bruit égal à celui d'un lave-linge. Essayez un peu de respecter une telle norme avec deux débiteuses de blocs qui tournent en continu. A titre comparatif, la Flandre permet quant à elle une limite de 65 décibels."



AMENDE EXORBITANTE

Malgré des investissements en infrastructure de plus de 600.000 euros déjà réalisés pour insonoriser, la SCM a été convoquée à comparaître durant le printemps 2009 devant le Tribunal Correctionnel de Tournai. Les accusations pour dépassement de la limite de bruit limitée à 55dB(A) et des plages horaires provenaient de plaintes faites par deux riverains. L'action introduite par la Région Wallonne réclamait la cessation définitive et immédiate de l'activité de taille de pierre sous astreinte de 5.000 euros par jour d'exploitation supplémentaire. Le 15 septembre 2009, le Tribunal Correctionnel de Tournai a rendu son jugement. La demande de fermeture a été rejetée. Néanmoins, l'entreprise est condamnée à l'exorbitante amende de 275.000 euros dont 220.000 euros avec sursis de 3 ans. La SCM est naturellement allée en appel! Elle se doit maintenant de finir au plus vite les travaux afin de ne plus franchir les 55 dB(A). Yves Crombé précise: "Depuis le jugement, nous avons ainsi par exemple construit une enveloppe insonorisante autour du disque de 2.800 mm. Nous prévoyons encore 300.000 euros supplémentaires pour apporter les adaptations nécessaires à l'entrepôt où est installée notre scie à câble. Le Tribunal a décrété que ces travaux devaient être terminés d'ici la fin de l'année."

ENTREPRISE EN CROISSANCE

Malgré ses contraintes, la SCM s'efforce à positiver et à se développer. Avant la crise économique, elle réalisait une croissance de près de 30% par an et un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros. Cet impact positif avait permis en plus des nombreux investissements en termes de machines et d'infrastructure de sextupler le nombre de ses collaborateurs depuis la création. Actuellement, elle travaille avec 32 personnes, 26 ouvriers et 6 employés. Aujourd'hui, cette croissance est moins forte mais

pousse la Scierie des Carrières de Maffle à se spécialiser et orienter ses produits afin qu'ils répondent le plus possible à la demande de ses clients.

PROJETS D'AVENIR

La Scierie des Carrières de Maffle ressent comme toute entreprise belge les effets de la crise. En plus de cela elle doit finaliser au plus vite l'insonorisation de l'ensemble de son bâtiment. Sans ce double effort, elle ne pourra pas assurer la pérennité et le maintien des emplois.

Selon Yves Crombé, le plus grand obstacle pour avoir une entreprise florissante, ce n'est pas la crise, mais bien l'enchevêtrement de lois et réglementations. "Au lieu de soutenir les entrepreneurs désireux d'investir dans l'avenir de leur entreprise et donc aussi d'encourager l'économie locale, les institutions obligent d'effectuer des démarches lourdes et fortes onéreuses pour respecter les règles environnementales trop sévères. En Belgique, et surtout en Wallonie, le chef d'entreprise doit consacrer plus de la moitié de son temps à des tâches qui n'ont aucun lien avec son core-business. Ce n'est pas motivant ». Cela ne l'empêche pas néanmoins de garder la tête froide et de développer son activité. Comme conclut le gérant Yves Crombé: "Le principal défi consiste à convertir tous les aspects négatifs en opportunités pour l'entreprise. Nous ne cessons d'investir dans la modernisation afin que l'entreprise soit en mesure de répondre aux besoins actuels sur le marché. La Scierie des Carrières de Maffle a pour ambition de maintenir sa position de leader de la transformation de l'or bleu de Soignies dans la région. Aujourd'hui, c'est avec une certaine fierté que je dis que nous n'avons pas ménagé nos efforts ni nos économies afin que l'entreprise soit totalement conforme aux directives environnementales. A ce niveau, plus rien ne pourra nous être reproché."